



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

la

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 21/04/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 21 avril 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **2 273 cas** positifs supplémentaires ces dernières 48h¹.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **202,34 cas pour 100 000 habitants** (+5,8 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **7,52 %**.

Le virus circule activement, soyons vigilants collectivement !

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 21 avril 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	20141	384	219,2	+9
29	20761	268	89,6	+1,6
35	59633	1056	291,1	+9,3
56	27141	565	197,2	+3,4
Bretagne	127676	2273	202,3	+5,8

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **818** hospitalisations en cours (+9¹), dont 131 (+6¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie :
 - **6 461** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+89¹) ;
 - **1 441** patients sont décédés (+19¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus, afin d'isoler rapidement les personnes testées positives et contacts, pour casser au plus vite les chaînes de contamination.

Depuis le 4 mai 2020, **2 452 130 tests PCR** ont été réalisés en Bretagne, dont 77 560 du 12 au 18 avril 2021, soit une baisse de -6,3% par rapport à la semaine précédente.

	Tests PCR du 12 au 18 avril	Taux de positivité du 12 au 18 avril	Taux de positivité Semaine S-1
22	14288	7,95	6,1
29	18077	4	3,4
35	29754	9,28	7,7
56	15441	7,76	6,8
Bretagne	77560	7,52	6,3

La Bretagne compte actuellement 98 (+5¹) clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **21** dans les Côtes d'Armor (3 en milieu professionnel, 1 en crèche, 5 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 4 en sphère privée) ;
- **15** dans le Finistère (2 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **39** en Ille-et-Vilaine (5 en milieu professionnel, 2 en crèche, 3 en milieu scolaire et universitaire, 9 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 6 en EHPAD et 12 en sphère privée) ;
- **23** dans le Morbihan (7 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 5 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 20/04, **996 119** vaccinations ont été effectuées (dont 254 848 concernent la 2^e injection) :

- 217 278 dans les Côtes d'Armor (dont 61 064 pour la 2^e injection)
- 270 588 dans le Finistère (dont 68 045 pour la 2^e injection)
- 274 832 en Ille-et-Vilaine (dont 68 579 pour la 2^e injection)
- 233 421 dans le Morbihan (dont 57 160 pour la 2^e injection)

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 19/04/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr